

Recyclage habilitation électrique - personnel non électricien - chargé d'interventions élémentaires et manoeuvres : BS, BE Manoeuvres, HE Manoeuvres

Ref. **HE32-3**
Durée : 1.5 jour(s) / 10.5 heures
Formacode : 24049

Habilitations à renouveler : BS, BE Manœuvres, HE Manœuvres

Avertissement : La partie théorique de la formation, peut également être dispensée à distance soit sous la forme d'Elearning ou de Classe Virtuelle.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

Disposer d'un titre d'habilitation ou une attestation de formation avec les symboles BS, BE Manœuvres, HE Manœuvres



Pré-requis :

Se présenter à la formation muni de son titre d'habilitation en cours de validité.



Personnes concernées :

Personnel non électricien chargé :

- de réaliser des manoeuvres d'exploitation autorisées et des réarmement de protection dans les locaux de service électriques
- d'accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques



Objectifs :

- Appliquer les prescriptions de sécurité électrique lors d'opérations d'interventions élémentaires.
- Appliquer les prescriptions de sécurité électrique lors d'opérations de manoeuvres d'exploitations en BT et HT



Programme :

Enseignement théorique

- retour d'expérience
- les nouvelles dispositions réglementaires
- l'évaluation des risques
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- les outillages et matériels électriques
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- chargé d'opération BE Manœuvres ou HE Manœuvres : rôle et opérations
- chargé d'intervention BS : rôle et opérations

Travaux pratiques sur des installations pédagogiques



Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

Les méthodes pédagogiques appliquées :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif et participatif afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles ou mises en situations ludo pédagogiques.



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.